



EURL CUENOT ENERGIES CCPZ
2 RUE DU GENERAL DE GAULLE
25270 LEVIER

Adhérent 24239

ADH0011

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES
AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES
AU TRENTE ET UN DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE**

(Articles 43, 46.I-2° du code des marchés publics, arrêté du 31/01/2003, article 8-4° de l'ordonnance du 06/06/2005) ¹

Identification de l'entreprise

EURL CUENOT ENERGIES CCPZ
2 RUE DU GENERAL DE GAULLE
25270 LEVIER

N° adhérent 24239

Je soussigné, Directeur de CONGES INTEMPERIES BTP Caisse du Grand Est, certifie, conformément aux articles 43, 46.I-2° du Code des marchés publics et à l'arrêté ministériel du 31 janvier 2003 et à l'article 8-4° de l'ordonnance du 6 juin 2005, que l'entreprise candidate mentionnée ci-dessus est en situation régulière au sens de l'article 46.I-2° du même Code :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles au **trente et un décembre deux mille quinze** servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement des dites cotisations, au regard de toutes les sommes visées par l'article 46.I-2° du Code des marchés publics et exigibles au **trente et un décembre deux mille quinze**.

Fait à Mâcon, le 31 Décembre 2015

Le Directeur

Michel ANTZ

¹ L'original de ce certificat, **valable jusqu'au 31/12/2016**, devra être conservé pendant toute cette durée. Le certificat est établi sur la base des déclarations de l'entreprise.

Adresse de correspondance : Antenne de Mâcon
94 rue de Lyon - CS 80710
71010 MACON CEDEX
Tél. : 03 85 20 45 00 - Fax : 03 85 20 45 20
e-mail : ccpb.macon@conges-btp.com
site web : www.cibtp-grandest.fr